

# Bilan 2016

## Animation réseau OAB Dordogne

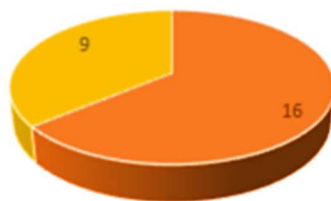
### Remerciements

Nous tenons à remercier tous les agriculteurs volontaires qui font vivre le réseau OAB Dordogne depuis 2011. Merci également aux partenaires financiers.

### Les acteurs du projet

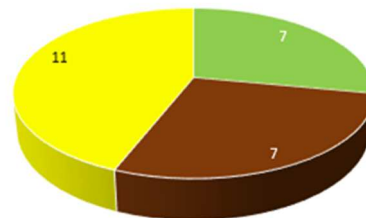
En 2009, l'Observatoire Agricole de la Biodiversité (OAB) a été créé pour répondre à un manque avéré d'indicateurs de suivi de l'état de la biodiversité en milieu agricole. Il est piloté par le Ministère de l'Agriculture dans le cadre de son engagement pour la Stratégie nationale pour la Biodiversité. L'OAB est animé par de nombreux partenaires dont le réseau des Chambres d'Agriculture.

En Dordogne, l'OAB est mis en place depuis 2011 et regroupe aujourd'hui 25 agriculteurs du Périgord vert et du Périgord Pourpre dont 16 en agriculture « conventionnelle » (dits « conventionnels »), et 9 en Agriculture Biologique (dits AB).



■ Conventionnel ■ Biologique

*Mode de conduite des parcelles*



■ Prairie ■ Culture pérenne ■ Grande culture

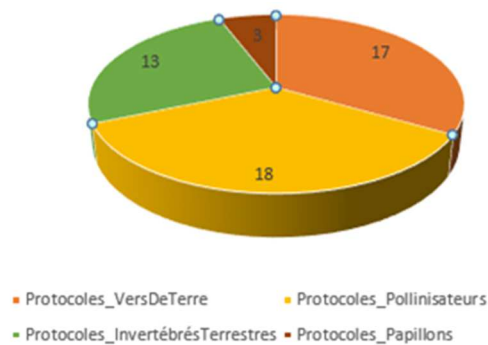
*Nombre de parcelles par type de culture*

A l'image de l'agriculture périgourdine, les profils d'agriculteurs sont très variés : arboriculteurs, cultivateurs, éleveurs, viticulteurs... Leur participation à l'OAB leur permet de mieux connaître la biodiversité fonctionnelle de leurs parcelles.

Quatre protocoles simples d'observation sont proposés par l'OAB de février à octobre :

- les placettes à vers de terre,
- les nichoirs à pollinisateurs pour les abeilles solitaires,
- les planches à invertébrés,
- les transects à papillons.

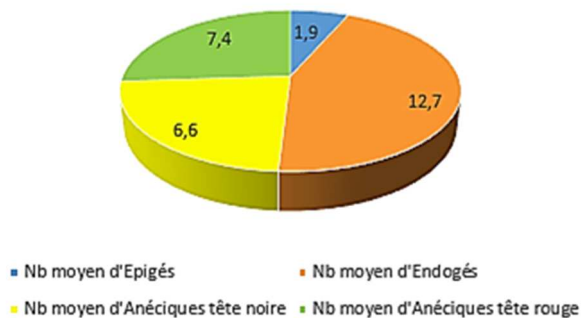
La répartition du nombre d'agriculteurs par protocole en 2016 est la suivante :



*Nombre d'agriculteurs participant en fonction des protocoles*

## Résultats des placettes à vers de terre

Le protocole vers de terre consiste à compter et identifier 3 grandes familles de lombrics (épigés, endogés et anéciques) sur 3 placettes d'1m<sup>2</sup>. Il a regroupé 17 agriculteurs dont la majorité en « conventionnel » (11 en « conventionnel » et 6 en AB). Les principales parcelles concernées sont en grande culture (9), suivies par les prairies (4) et la viticulture (4).

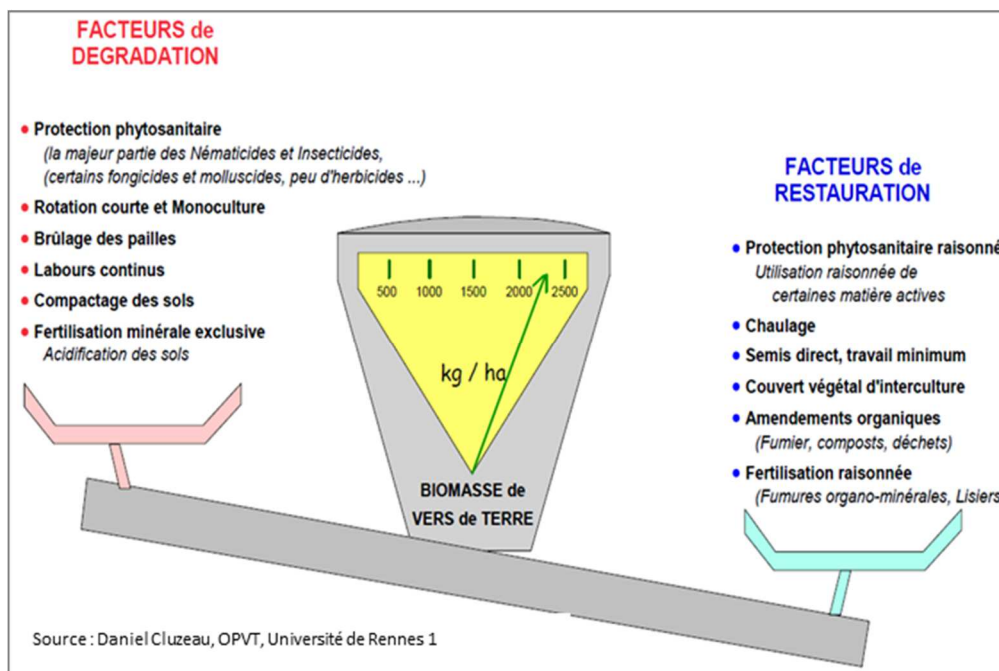


*Nombre moyen de vers de terre par placette selon leur groupe écologique*



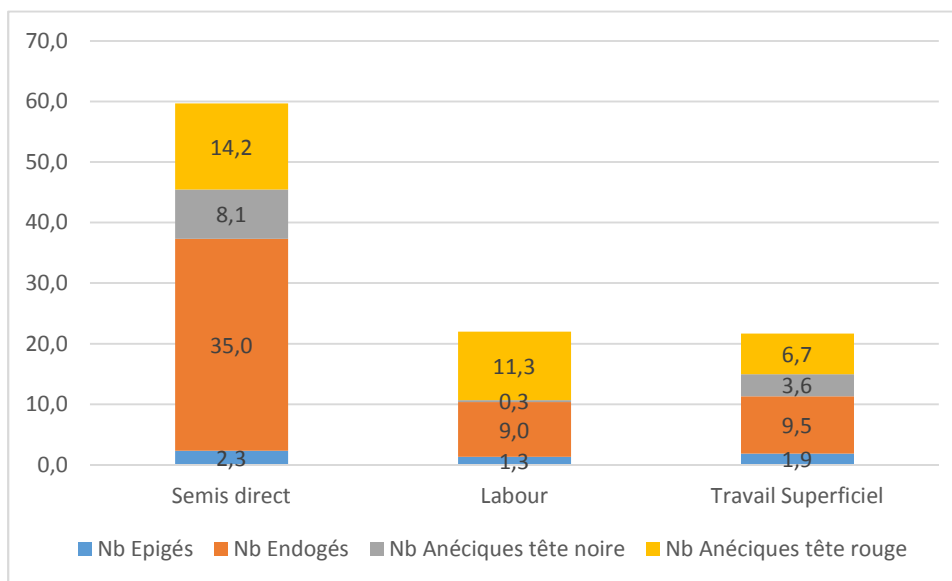
En moyenne, sur les observations 2016, on compte 29 vers de terre par placette. Les anéciques et les endogés sont les plus représentés comparés aux épigés. Cette famille qui loge à la surface du sol est facilement perturbée par le travail du sol ce qui peut être expliqué par le type de travail du sol. On retrouve principalement les épigés dans des sols peu travaillés (prairies permanentes).

L'objectif du protocole est de faire connaître les différentes familles de vers de terre aux agriculteurs mais aussi de mettre en regard pratiques culturales et diversité biologique. Le schéma ci-dessous présente les facteurs de dégradation et, à l'inverse, de restauration des populations de lombrics.



*Pratiques influençant positivement ou négativement les populations de vers de terre*

Les vers de terre ont besoin d'un habitat fonctionnel (galeries) et de matière organique pour se nourrir. C'est pour cette raison que les travaux du sol, mêmes superficiels, impactent négativement la présence de vers de terre en dégradant leur habitat. On remarque aussi une différence dans la répartition des différentes espèces en fonction des types de travaux du sol.

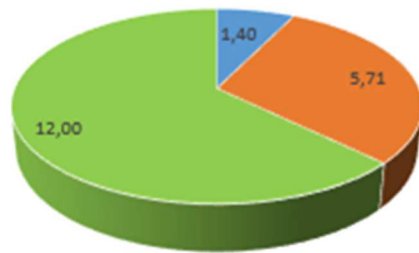


*Nombre moyen des familles de vers de terre en fonction du type de travail du sol*

De plus, les amendements organiques et une couverture permanente du sol garantissent, à l'inverse, une restauration des populations de lombrics.

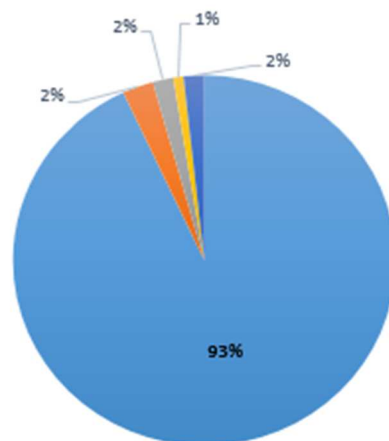
## Résultats du protocole nichoirs à pollinisateurs

Le protocole consiste à compter les opercules occupés par des abeilles solitaires et identifier le matériel utilisé pour obturer les loges. En fonction du matériau utilisé on peut y associer une espèce particulière. Le protocole a regroupé 16 agriculteurs dont la majorité en conventionnel (11 en conventionnel et 5 en AB). Les principales parcelles concernées sont en grande culture (7) et en prairie (4), suivies par la viticulture (3) et l'arboriculture (2).



■ prairie ■ grandes cultures ■ cultures pér

*Nombre moyen de loges obturées par type de parcelle*



■ terre/boue ■ feuilles mâchées ■ morceaux de feuilles ■ coton ■ herbes-tiges

*Répartition de la nature des opercules utilisés par parcelle*

Moins connues que les abeilles domestiques, les abeilles solitaires sont pourtant beaucoup plus nombreuses. En effet, il existe près de 1000 espèces d'abeilles en France et l'abeille domestique (*Apis mellifera*), est une seule de ces espèces, toutes les autres sont sauvages.

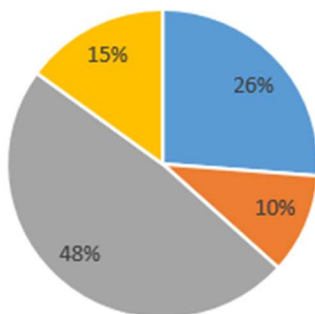
Parmi les abeilles sauvages, environ 20 % vivent en colonie avec une reine et des ouvrières (dont les bourdons) et la majorité (80 %) sont solitaires. Ces dernières contribuent à la survie de nombreuses essences forestières et herbacées ainsi qu'à tout le cortège de vie sauvage associée (insectes, oiseaux, mammifères...).

Le renforcement de cette biodiversité permet une meilleure résilience et assure un service écosystémique vital.

Au niveau du réseau national de l'OAB, on observe un lien direct entre les aménagements et le nombre de nichoirs colonisés. La présence de bandes enherbées, de haies et de cours d'eau favorisent les colonisations de nichoirs par les abeilles.

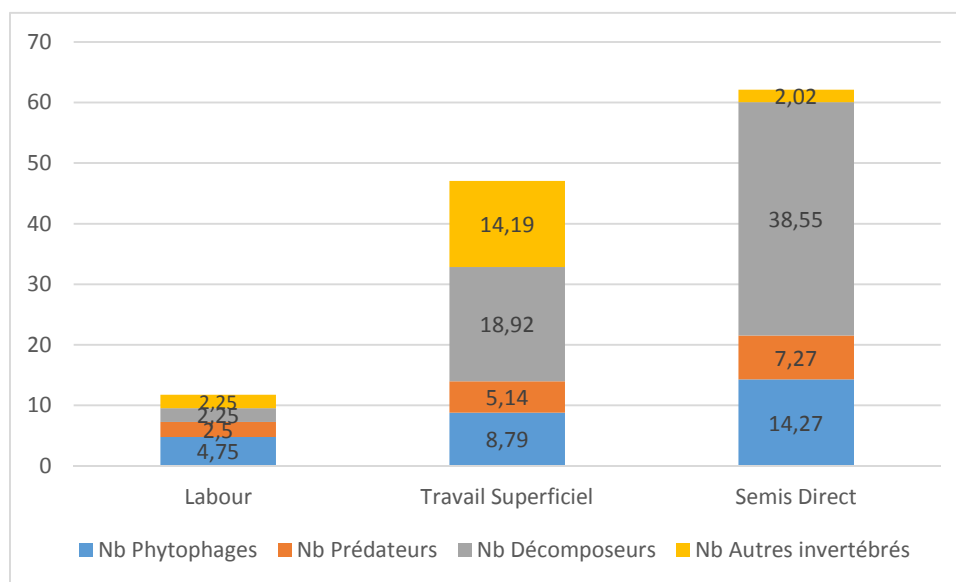
## Résultats du protocole planches à invertébrés

Le protocole permet de compter et identifier les invertébrés présents sous des planches de peuplier à 3 endroits différents de la parcelle. En Dordogne, 12 agriculteurs ont participé, dont 10 parcelles en conventionnel et 3 en Agriculture Biologique. Les parcelles en grandes cultures (7) sont les plus représentées, suivies des prairies (3), et des cultures pérennes (2 en arboriculture et 3 en viticulture).



- Nb Total de Phytophages
- Nb Total de Prédateurs
- Nb Total de Décomposeurs
- Nb Total d'Autres d'Invertébrés

*Répartition des groupes d'invertébrés sur les parcelles suivies*



*Nombre moyen des classes d'invertébrés en fonction du type de travail du sol*

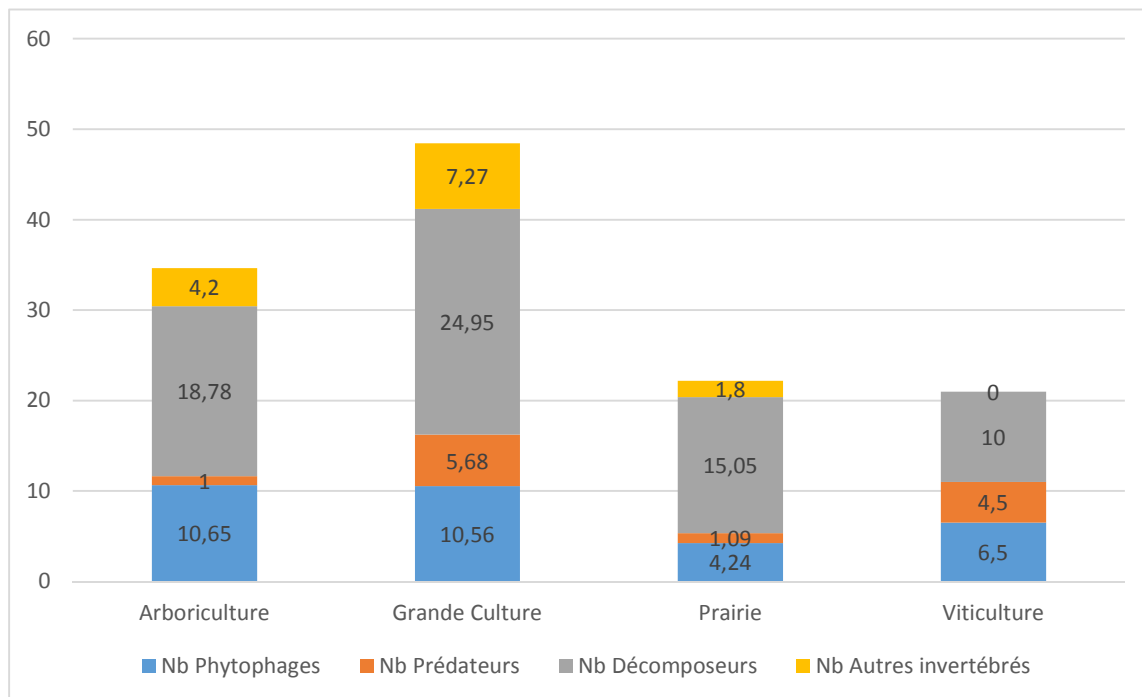
Labour : 1 parcelle suivie

Semis Direct : 3 parcelles suivies

Travail Superficiel : 3 parcelles suivies.

Globalement, plus le travail du sol est diminué, plus on a d'invertébrés. En effet, en semis direct le nombre total d'invertébrés est en moyenne de 62,12 contre 47,04 en travail superficiel et 11,75 en labour. Ces résultats restent à nuancer : une seule parcelle en labour a été suivie, 3 en semis direct et 3 en travail superficiel, ce qui reste faible pour tendre à des résultats significatifs.

Les décomposeurs sont les invertébrés les plus fréquents en semis direct et en travail superficiel, alors qu'en labour il s'agit des phytophages.



*Répartition des classes d'invertébrés en fonction du type de culture*

Grandes Cultures : 7 parcelles suivies

Prairie : 3 parcelles suivies

Arboriculture : 2 parcelles suivies

Viticulture : 1 parcelle suivie.

C'est en grandes cultures que l'on observe le plus d'invertébrés avec un total de 48,46 en moyenne contre 34,63 en arboriculture, 22,18 en prairie et 21 en viticulture. Ces résultats restent à nuancer : une seule parcelle en viticulture a été suivie, 2 en arboriculture, 3 en prairie et 7 en grandes cultures, ce qui reste faible pour tendre à des résultats significatifs.

Le groupe des décomposeurs est le plus fréquent pour tous les types de culture.

D'après les résultats nationaux de l'OAB, certaines tendances ont pu être dégagées révélant des facteurs de présence des invertébrés.

Plus il y a d'éléments paysagers autour de la parcelle permettant d'accueillir les invertébrés comme les haies, les bandes enherbées, les fossés, plus ils sont présents sur les cultures.

De plus, la présence des invertébrés dépend des saisons, de leur cycle biologique et de la nature du sol.

## Résultats papillons

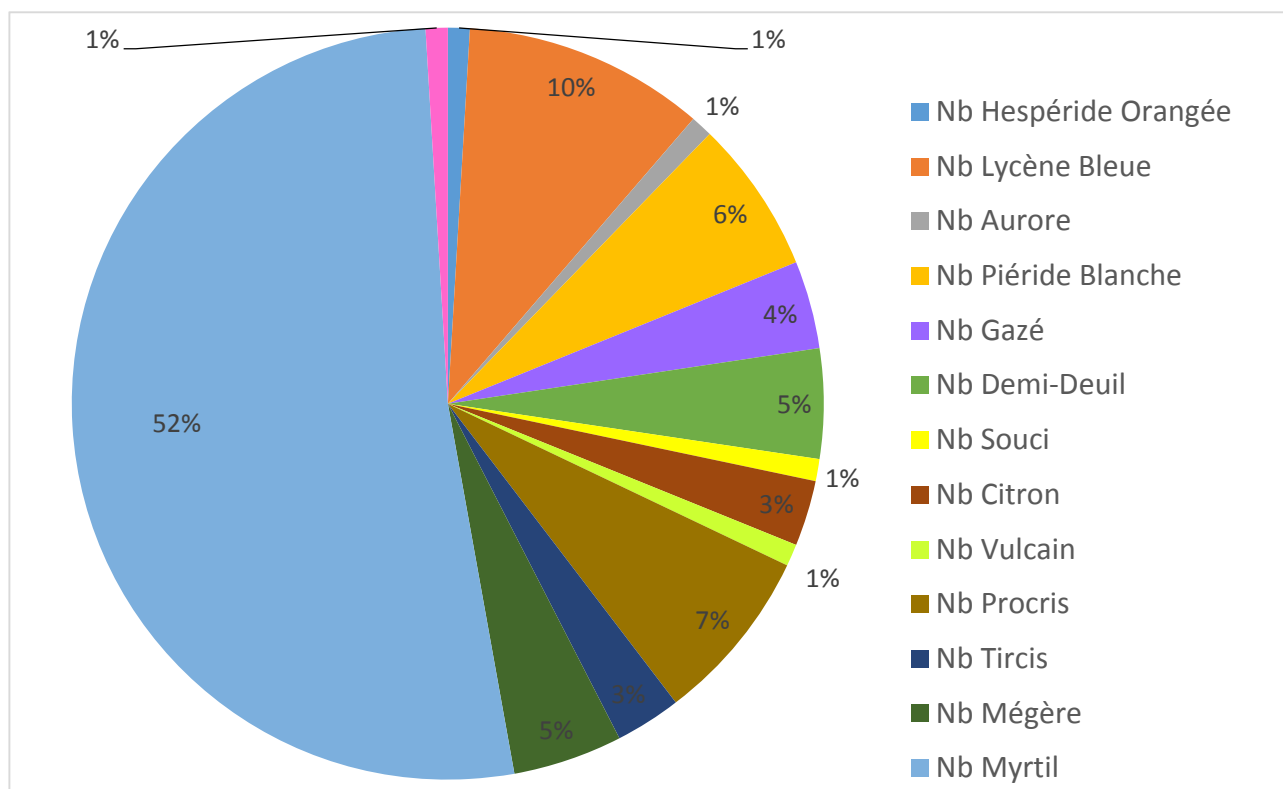
Le protocole consiste à compter et identifier les papillons présents sur un transect de 100 à 300 m. 4 agriculteurs, tous en conventionnel, ont participé au protocole (2 en grandes cultures, 1 en prairie et 1 viticulteur).



*Lycène bleue*

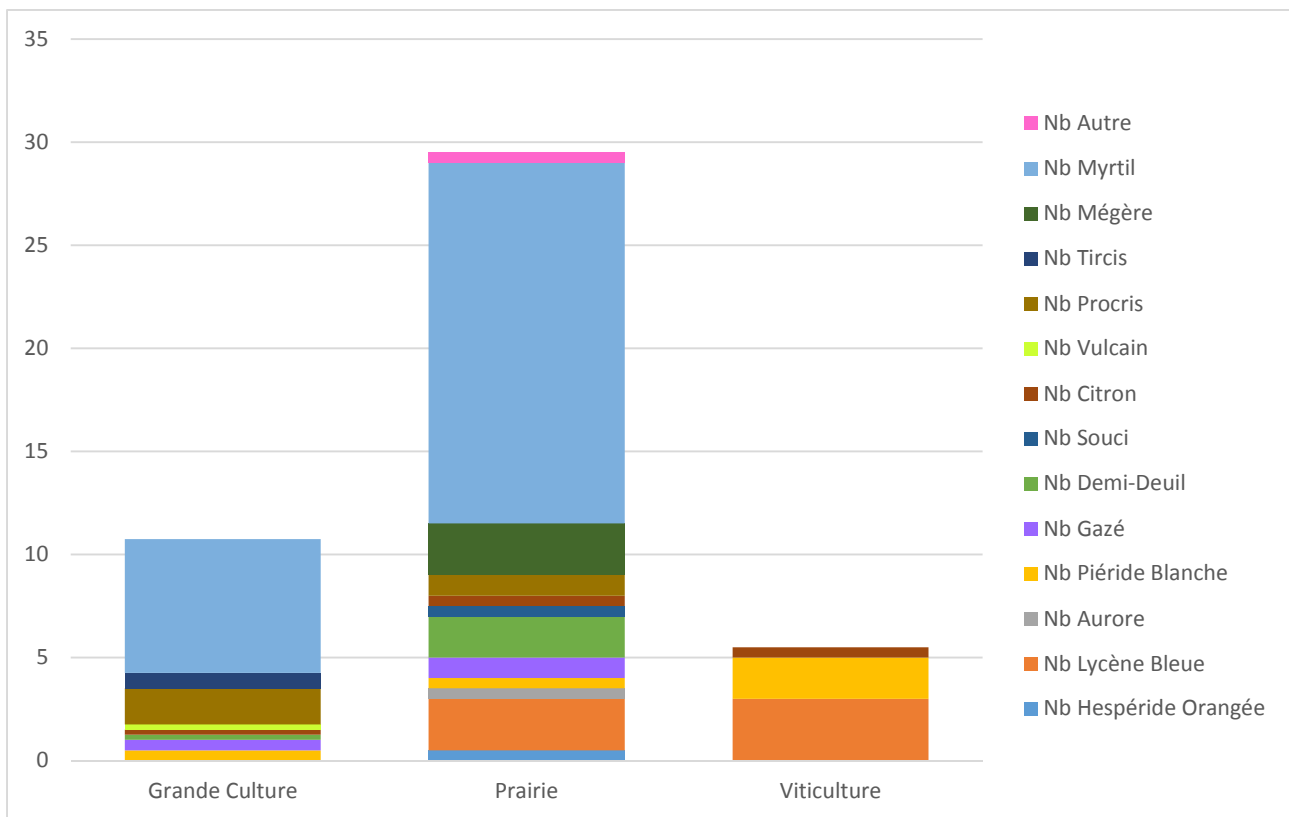


*Hespéride orangée*



*Abondance moyenne de papillons observés par passage*

Les papillons les plus fréquemment observés sont les Myrtils, viennent ensuite les Lycènes Bleues, les Procris et les Piérides Blanches.



*Abondance moyenne des espèces de papillons observés selon le type de culture*

C'est

dans les prairies que les papillons ont été le plus observés, avec en moyenne 29,5 individus par passage, contre 10,75 individus en grandes cultures et 5,5 en viticulture.

Attention toutefois à la significativité de ces résultats car seulement 4 parcelles ont été suivies dans le cadre du protocole « Transect Papillons » : 2 en grandes cultures, 1 en prairie et 1 en viticulture.

Les papillons sont doublement liés à la végétation qui les entoure : les adultes ont besoin de fleurs comme source de nourriture via le nectar, et les chenilles ont besoin de leur plante-hôte pour se développer. En effet, pour la plupart des espèces de papillons, la chenille se nourrit d'une plante ou d'une famille de plantes spécifiques. Lorsque cette plante est cultivée, la chenille peut alors être considérée comme « ravageur » (pyrale du maïs). Lorsque cette plante est rare, il y a de fortes chances pour que le papillon associé le soit aussi et donc parfois protégé.

## Conclusion

Malgré une participation plus importante en nombre d'agriculteurs grâce au nouveau réseau du Périgord Vert, les résultats présentés dans cette synthèse se limitent au nombre de parcelles étudiées. L'objectif n'est donc pas d'avoir des résultats précis, dans le sens scientifique du terme, mais bien de dégager des tendances sur plusieurs années, et d'alimenter la base de données nationale de l'OAB.

Pour la Dordogne, l'aventure continue en 2017, avec peut-être un troisième réseau dans le Sarladais.